



**DEMANDE D'AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE**

**POUR UNE REUNION D'INFORMATION SYNDICALE (RIS)**

à adresser au plus tard 48h avant la date prévue

Nom - Prénom :

Date de naissance :

Instituteur(trice)

Professeur des écoles

PE stagiaire

Directeur(trice)

Adjoint(e)

Adjoint(e) spécialisé(e)

Remplaçant(e)

stage de formation continue

autre (précisez) :

Adresse : .....

Ecole : maternelle – élémentaire – primaire

Commune : .....

Circonscription : .....

Décret n°82-447 du 28 mai 1982, arrêté du 29 août 2014, circulaire 2014-120 du 16 septembre 2014

Les RIS ont vocation à s'imputer sur l'enveloppe des 108 heures annuelles

1<sup>ère</sup> réunion d'information syndicale (par demi-journée)

2<sup>ème</sup> réunion d'information syndicale (par demi-journée)

3<sup>ème</sup> réunion d'information syndicale (par demi-journée)

Dans les 6 semaines précédant le jour du scrutin organisé pour le renouvellement d'une ou plusieurs instances de concertation (1 heure)

J'imputerai ces 3 heures sur le temps d'animation pédagogique du .....

Date: ..... de ..... h à .....h

A ..... le ..... signature du demandeur :

**CADRE RESERVÉ A L'INSPECTEUR OU L'INSPECTRICE DE CIRCONSCRIPTION**

Accord (sous réserve des nécessités de service)

Date :

refus

Signature :